

# **GROUPE MONCEAU FLEURS**

Société Anonyme au capital de 12.850.882,95 €

23 rue d'Anjou  
75008 PARIS

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Assemblée générale mixte du 31 mars 2015  
Vingt-deuxième résolution

# GROUPE MONCEAU FLEURS

23 rue d'Anjou  
75008 PARIS

---

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

Assemblée générale mixte du 31 mars 2015  
(Vingt-deuxième résolution)

---

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre directoire vous propose de lui déléguer pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de la dixième résolution de la présente assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Fait à Paris, le 13 mars 2015

**Cabinet Didier KLING & Associés**

  
**Didier KLING**

**Commissaires aux comptes**

**Compagnie de PARIS**

  
**Dominique MAHIAS**

**Emmesse Conseil et Audit**

  
**Michel SUDIT**

**Commissaire aux comptes**

**Compagnie de PARIS**